

05.08.2016 - 18:04 Uhr

Migros rappelle les Anneaux de pommes Bio suisses



Une faible quantité non déclarée de sulfites (soufre), pouvant dans de rares cas induire des réactions d'intolérance chez les personnes sensibles, a été constatée dans l'article «Anneaux de pommes Bio suisses». Les personnes en possession de ce produit et sensibles aux sulfites sont priées de ne pas le consommer. Ce produit peut être rapporté au point de vente, où son prix d'achat sera remboursé.

Une faible quantité de sulfites non déclarée a été constatée dans l'article «Anneaux de pommes Bio suisses», 120 g, numéro d'article 105233300000, prix de vente Fr. 6.10. Pour cette raison, Migros a retiré de la vente le produit incriminé et prie ses clientes et clients souffrant d'une intolérance aux sulfites de ne pas le consommer. Ce produit peut être rapporté au point de vente, où son prix d'achat sera remboursé.

Points de vente concernés: supermarchés Migros, magasins Alnatura et LeShop.ch.

Des photos correspondantes en qualité d'impression peuvent être téléchargées à partir des liens suivants:
<http://media.migros.ch/images/2016/apfelringe.jpg>

Contact:

Tristan Cerf, porte-parole FCM, tél. 044 277 24 98,
tristan.cerf@mgb.ch, www.migros.ch

Informations supplémentaires (clients):
M-INFOLINE Tél. 0800 84 08 48

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000968/100791292> abgerufen werden.